

Le Liban post-4 août 2020 : quo vadis ?



Suite à la chute de l'empire ottoman à la fin de la Première Guerre mondiale, les accords de Sykes-Picot ont attribué la région qui s'étend de l'actuelle Syrie au Liban à la France. En 1920, le besoin de créer une région autonome visant à protéger les chrétiens et leurs intérêts s'est vite fait ressentir. C'est ainsi que la France a parrainé la création de l'État du Grand Liban le 1^{er} septembre 1920 et l'a placé sous son protectorat. Les relations entre les deux pays sont « uniques » allant jusqu'à surnommer la France la « Tendre Mère du Liban ». Cette nostalgie du passé a été ravivée au moment de la visite d'Emmanuel Macron cet été. Surtout que cette année le Liban célébrait le centenaire de sa création.

Rappelons le contexte. Après l'explosion du 4 août 2020, le silence des dirigeants libanais, y compris celui du président de la République, le Général Michel Aoun, était assourdissant. Aucune manifestation de compassion ni d'indignation ne se sont fait entendre. Le seul haut dirigeant à avoir visité les quartiers et communiqué avec la population, faisant fi des gestes barrières, était Emmanuel Macron. Son discours rassurant pour la population mais très ferme pour les dirigeants, a donné à la population une lueur d'espoir. Les Libanais ont alors désavoué publiquement leur président et nombreux ont exhorté le président français à recoloniser leur pays ! En France, certains responsables ont condamné les gestes et les propos d'Emmanuel Macron et ont crié à l'ingérence. Or cet appel des Libanais à la colonisation, si absurde qu'il puisse paraître, ne l'est pas tout à fait, à condition de le placer sous le prisme du contexte historique de 1920.

Le journal *Le Monde* a publié les 29 août et 1^{er} septembre 2020, soit cent ans après la création du Grand Liban, trois tribunes et un entretien très variés et traitant du contexte socio-économique actuellement au Liban.

Premièrement, Chloé Kattar, dans sa tribune « Au Liban, on a l'impression que nous assistons à la fin d'un cycle historique », dresse un parallèle entre la situation actuelle au Liban et celle d'après 1920.

Depuis la présence ottomane jusqu'à 1920, voire même à ce jour, le Liban est un pays pseudo-féodal. Les grandes familles confessio-communautaires (Joumblat, Frangieh, Gemayel, Arslan, Chehab...) se partagent les terres. Cette répartition était scrupuleusement respectée au moment de la création de l'État du Grand Liban. La gouvernance était alors confiée à ces familles qui plaçaient leurs intérêts personnels et communautaires au-dessus de ceux du pays.

Ces bases claniques et l'absence de réelles institutions garantes de la souveraineté de l'Etat ont miné le pays. Des périodes d'instabilité, tantôt dues aux rivalités internes tantôt à cause des intérêts régionaux conflictuels (la création de l'Etat d'Israël, l'afflux des réfugiés palestiniens, la révolution de Nasser...) se sont succédé et ont entraîné la Guerre Civile en 1975. Cette guerre a intronisé les chefs de clans historiques (Joumblat, Gemayel, Frangieh...) et a fait apparaître des nouveaux (Berri, Aoun). Chacun de ces chefs a exhorté ces partisans et a attisé la guerre, par moment ils étaient alliés et parfois des ennemis.

En 1989, ils ont « passé l'éponge » avec les Accords du Taëf sous l'égide de la communauté internationale et avec la bénédiction de l'Arabie Saoudite. Ils ont alors tous bénéficié de la loi du Pardon.

Il va sans dire que cet accord, au lieu d'instaurer de nouvelles bases pour le pays, a consacré les pouvoirs des Princes de la guerre en les plaçant jusqu'à aujourd'hui à la tête des pseudos institutions, les anciens chefs de milices sont devenus des ministres et président ! Ainsi, le chef de la milice Amal, Nabih Berri, est à la tête du parlement depuis 1992. Il était l'un des grands chefs de guerre et continue à avoir sa propre milice dont les membres sont chargés de la protection du parlement. L'actuel Président, le Général Aoun, a mené la guerre fratricide entre chrétiens pour faire disparaître le clan des Phalangistes (Gemayel et Geagea).

Par ailleurs, l'absence totale d'un Etat de droit a permis à la corruption et au clientélisme de prendre possession des affaires du pays entraînant sa faillite économique et sociale comme l'a rappelé Alain Bifani (ancien directeur général du ministère des finances libanais) dans son interview en affirmant que « beaucoup d'acteurs libanais préfèrent nous ramener à la guerre civile plutôt qu'accepter une réforme ».

La corruption touche les plus hautes sphères du pouvoir. L'exemple du ministre de l'énergie résume bien le système de corruption d'Etat : le ministre Gibran Bassil, gendre du président, ministre de l'énergie puis ministre des affaires étrangères, a bloqué pendant cinq ans la réforme de la compagnie de l'électricité nationale, plongeant le Liban dans le noir.

La communauté internationale sous l'égide de la France organisait depuis la fin de la guerre des conférences pour lever des fonds afin d'aider le Liban à se reconstruire. Paradoxalement, il n'a jamais été demandé aux responsables libanais de rendre des comptes. Les fonds ont été engloutis par les dirigeants et la reconstruction du pays s'est arrêtée avec l'assassinat du premier ministre Raffic Harriri en 2005. Par ailleurs, les aides ont continué à affluer et disparaître.

Le président Macron a déclaré lors de sa visite que les dirigeants doivent rendre des comptes et a exigé une transparence avant de relancer une nouvelle conférence. Le FMI aussi s'est

précipité au chevet du pays en demandant un audit indépendant avant la relance des aides. Or, comme l'a souligné M. Bifani, « le système politique est conçu de manière à ce que les responsabilités soient diluées ».

Par conséquent, le FMI et les autres acteurs ont refusé de mettre en œuvre un plan de sauvetage étant donné que les responsables politiques s'opposaient fortement à la mise en place des réformes car pour eux « accepter une réforme signifierait une perte de leur influence ». Par la suite, ils ont préféré saboter le plan de sortie de crise afin d'éviter les réformes. En conséquence, la crise économique s'est aggravée et l'inflation a augmenté drastiquement à cause d'une approche très vicieuse qui consiste à dévaluer officiellement la monnaie locale et imposer des restrictions draconiennes sur les retraits bancaires. Le but étant de « perdre du temps pour que les pertes soit assumées par la population ». En même temps, l'évasion des capitaux de privilégiés a dépassé les 5 milliards d'euros depuis que les transferts vers l'étranger pour les petits clients sont devenus impossibles.

En revanche, cette crise menace désormais un secteur qui a réussi à traverser la guerre et toutes les tourmentes : le système scolaire. Dans leur tribune, Ange Ansour et Jean-Christophe Deberre appellent au sauvetage de l'école qu'ils qualifient comme la « véritable banque du Liban de demain »

Pourtant, le secteur éducatif n'est pas étranger aux divisions communautaires. Dans sa tribune « l'école au Liban une longue histoire de rivalité entre puissances étrangères », Joëlle Abi-Racheda démontré comment l'influence des communautés et des entités religieuses se manifeste également à travers le système scolaire.

Après les affrontements sectaires de 1840 entre les maronites et les druzes au mont Liban, Cornelius Van Dick (missionnaire protestant et l'un des fondateurs de l'université américaine) a déclaré « J'ouvre aujourd'hui deux écoles, une que j'établirai et une que les jésuites fonderont pour s'y opposer ». Ainsi, chaque communauté religieuse a développé ses propres écoles et universités dans le but d'instruire la population et les aider par ce biais à s'émanciper de la mainmise des Ottomans. Les écoles étaient souvent menacées de fermeture par les autorités ottomanes.

La première école a été fondée en 1835, elle appartenait à la communauté grecque-orthodoxe. S'en suivirent des écoles anglophones appartenant aux communautés protestante et anglicane parrainées par les Quakers anglais.

Plus tard les missions protestantes ont fondé en 1866 l'université américaine et la compagnie de Jésus a établi l'université Saint-Joseph en 1875 sous la bénédiction du pape Léon XIII. Et il ne faut pas non plus oublier les deux établissements juifs fondés par le grand Rabin en 1869.

Les musulmans sunnites sont aussi entrés dans la course à la scolarité en fondant une école pour les filles en 1880.

En 1930, la première école arménienne a vu le jour suivie en 1955 par la création de l'université arménienne. Plus tard, au début des années 80 et sous l'égide de l'Iran, la communauté chiite s'est lancée dans la course à l'éducation.

L'école publique s'est affaiblie au fil des années et elle a été supplantée par les écoles privées. Ainsi, des générations se sont succédé profitant d'un enseignement de grande qualité. Même si elles sont payantes, elles accueillent des enfants de classe moyenne et défavorisées. Malheureusement, l'explosion du 4 août « a mis à genoux ce système », ainsi la crise économique, sanitaire et monétaire s'est étendue au système scolaire le minant sérieusement. La main tendue de la France pour aider et mettre à flots les écoles a été très bien perçue par les Libanais qui s'accrochent à ce dernier bastion de leur culture bilingue.

Cependant cette aide n'a pas réussi dans sa mission, la crise s'étant aggravée, elle menace directement la pérennité du système scolaire. Ange Ansur et Jean Christophe Deberre appellent au sauvetage de l'École qu'ils qualifient comme la « véritable banque du Liban de demain » parce que, en dépit de ses origines confessionnelles et communautaires, elle est accessible à toutes les communautés. Même en temps de guerre, les écoles ont garanti une grande mixité sociale et religieuse et ont offert la seule issue pour sortir du marasme dans lequel les Libanais se sont enfoncés.

Au vu des nouveaux développements régionaux et le dialogue entre Israël et les pays arabes, le Liban ne semble plus intéresser la communauté internationale qui s'est lassée des promesses non-tenues par les dirigeants politiques. Ni la situation tragique de la population, ni la faillite du pays, ni le verbe d'Emmanuel Macron, ni le retrait du FMI n'ont convaincu les dirigeants libanais d'accepter les réformes pour sauver leur pays.

Les seuls capables de sauver leur pays sont les Libanais eux-mêmes qui semblent cependant être anéantis par la succession des catastrophes depuis novembre 2019.

Aujourd'hui les mots de Khalil Gibran trouvent tout leur sens « Malheur à la nation qui n'élève la voie que dans ses funérailles, qui ne se glorifie que parmi ses ruines et qui ne se révoltent qu'entre le glaive et le billot. Malheur à la nation dont le politicien est un renard ».

Elsa ANNANI (Terminale 1), le 1^{er} décembre 2020